

INNATE PHARMA PRÉSENTE SES RÉSULTATS FINANCIERS ET L'AVANCÉE DE SON PORTEFEUILLE AU PREMIER SEMESTRE 2019

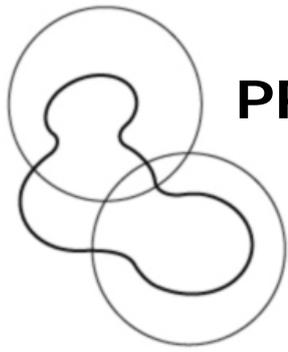
- **Démarrage de l'essai clinique multicohorte de Phase II d'IPH4102 (TELOMAK) ;**
 - *La cohorte syndrome de Sézary est conçue pour être à visée d'enregistrement; les données précliniques soutiennent l'évaluation de populations plus larges de patients présentant un lymphome de type T*
- **Des données préliminaires sont attendues pour le premier semestre 2020 pour la deuxième extension de cohorte de la combinaison de monalizumab et cetuximab en cours chez des patients présentant un un carcinome épidermoïde de la tête et du cou en rechute ou métastatique ayant déjà reçu un traitement d'immunothérapie anti-PD-(L)1**
- **Démarrage de l'extension de cohorte évaluant la triple combinaison de monalizumab et cetuximab avec un anti-PD(L)1 chez des patients présentant un cancer de la tête et du cou n'ayant jamais été traité par immunothérapie ; des données préliminaires sont attendues au second semestre 2020**
- **Démarrage de l'extension de cohorte évaluant la combinaison d'IPH5401 et durvalumab chez des patients atteints d'un cancer du poumon non à petites cellules avec une résistance secondaire à des traitements d'immuno-oncologie ou d'un hépatocarcinome n'ayant jamais reçu de traitements d'immuno-oncologie.**
- **De nouvelles données cliniques pour monalizumab et IPH5401 seront présentées en 2019 dans des congrès médicaux à venir**
- **Position de trésorerie de 200,3m€¹ (million d'euros) au 30 juin 2019**

Marseille, 13 septembre 2019, 7h00

Innate Pharma SA (la « Société » - Euronext Paris: FR0010331421 – IPH), annonce aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le premier semestre 2019. Les comptes consolidés sont joints au présent communiqué.

« Alors qu'Innate Pharma fête son 20^e anniversaire ce mois-ci, nous remercions nos salariés, les patients et les médecins, ainsi que toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de notre ambition de développer des thérapies anticancéreuses innovantes pour des patients en fort besoin médical. Notre portefeuille de produits propriétaires et sous partenariat continue à s'enrichir et à progresser, renforçant notre portefeuille large et diversifié, » commente **Mondher Mahjoubi, Président du Directoire d'Innate Pharma**. « Nous continuons à investir et à mettre en œuvre notre stratégie, que ce soit dans les aspects organisationnels, cliniques ou commerciaux de notre activité. Le recrutement de cadres dirigeants a également renforcé les compétences de la Société dans le cadre de son expansion

¹ Comprenant des actifs financiers courants d'un montant de 15,6 millions d'euros et des actifs financiers non-courant d'un montant de 35,3 millions d'euros



PRESS RELEASE

innate pharma

à l'international, ainsi que dans l'exécution de sa stratégie de transformation en une franchise commerciale spécialisée en hématologie rare. »

Un webcast et une conférence téléphonique se tiendront aujourd'hui à 14h00

aux numéros suivants :

France et International: +33 (0)1 76 70 07 94 États-Unis: +1 631 510 7495

Code PIN : 5173329#

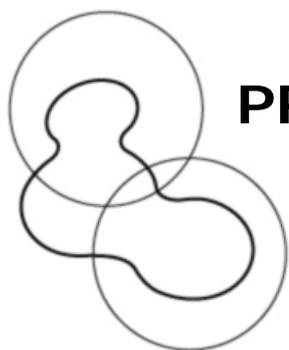
Le Rapport financier semestriel, la présentation et un lien vers le webcast seront mis à disposition sur le site internet de la Société 30 minutes avant le début de la conférence.

Vous pourrez réécouter la conférence sur le site web d'Innate Pharma.

Principaux éléments financiers du premier semestre 2019 :

Les éléments clés pour le premier semestre 2019 sont les suivants :

- Une situation de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers s'élevant à 200,3 millions d'euros au 30 juin 2019 (202,7 millions d'euros au 31 décembre 2018), incluant 35,3 millions d'euros d'instruments financiers non courants (35,2 millions d'euros au 31 décembre 2018). Ce montant inclut l'encaissement de 108,8 millions d'euros correspondant au second et dernier paiement d'AstraZeneca associé à la signature de l'accord d'octobre 2018 ainsi que du paiement de 50 millions de dollars (ou 43,8 millions de dollars) à AstraZeneca au titre de l'accord sur Lumoxiti et des contreparties supplémentaires pour monalizumab et anti-CD39, payées à Novo Nordisk A/S et Orega Biotech, pour un montant des montants respectifs de 15 millions de dollars (ou 13,1 millions d'euros) et 7,0 millions d'euros.
 - Au 30 juin 2019, les dettes financières s'élevaient à 5,0 millions d'euros comparé à 4,5 millions d'euros au 31 décembre 2018.
- Des produits opérationnels s'élevant à 59,2 millions d'euros pour le premier semestre 2019, comparé à 23,0 millions d'euros pour le premier semestre 2018 retraité restated, dont 51,6 millions d'euros proviennent des accords de collaboration et de licence et 7,6 millions d'euros du crédit d'impôt recherche.
 - Les revenus des accords de collaboration et de licence correspondent principalement à l'étalement comptable, basé sur le pourcentage d'achèvement de travaux de développement de chaque programme pour lequel Innate Pharma a reçu un paiement initial dans le contexte des accords signés avec AstraZeneca (24,3 millions d'euros pour monalizumab et 22,5 millions d'euros pour IPH5201).
- Des charges opérationnelles de 45,9 millions d'euros comparé à 37,9 millions d'euros pour le premier semestre 2018, dont 79,7% consacrés à la recherche et développement (R&D).
 - Les charges de R&D ont progressé de 4,3 millions d'euros à 36,6 millions d'euros pour le premier semestre 2019, comparé à 32,3 millions d'euros pour le premier



PRESS RELEASE

innate pharma

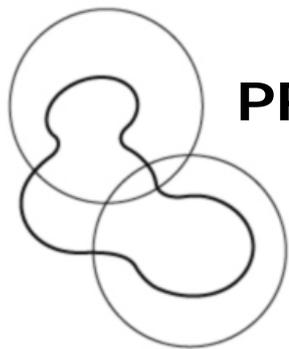
semestre 2018. Cette augmentation résulte principalement d'une hausse de 4,2m de l'amortissement d'immobilisations incorporelles.

- o Les frais généraux ont augmenté de 3,7m à 9,3 millions d'euros pour le premier semestre 2019, comparé à 5,6 millions d'euros pour le premier semestre 2018. Cette augmentation résulte principalement de la hausse des honoraires de conseils non scientifiques correspondant à des frais liés à une potentielle augmentation de capital.
- Une charge nette provenant d'accords de distribution de 3,8 millions d'euros résultant d'accords de distribution issus du lancement de Lumoxiti aux États-Unis réalisé par AstraZeneca.
- Un bénéfice net pour le premier semestre 2019 de 13,2 millions d'euros comparé à une perte nette de 15,1 millions d'euros pour le premier semestre 2018 retraité.

Le tableau suivant résume les comptes annuels établis conformément aux normes IFRS pour le premier semestre 2018, incluant l'information comparative avec 2018 :

En milliers d'euros	30 juin 2019 ⁽¹⁾	30 juin 2018 retraité ⁽²⁾
Produits opérationnels	59 155	22 996
Dépenses de recherche et développement	(36 584)	(32 322)
Frais généraux	(9 295)	(5 576)
Charges opérationnelles	(45 879)	(37 898)
Produit (charge) net(te) provenant d'accords de distribution	(3 820)	-
Résultat opérationnel / (perte)	9 456	(14 902)
Produits (charges) financiers, net	3 784	(550)
Charge d'impôt sur le résultat	-	333
Résultat net de l'exercice	13 240	(15 118)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	63 988	57 600
Résultat de base par action	0,21	(0,26)
Résultat dilué par action	0,20	(0,26)

30 juin 2019 31 décembre 2018



En milliers d'euros	30 juin 2019 ⁽¹⁾	30 juin 2018 retraité ⁽²⁾
Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers ²	200 274	202 712
Total de l'actif	352 555	451 216
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société	181 266	167 240
Total passifs financiers	4 959	4 522

(1) Les comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2019 intègrent les effets de la première application de la norme IFRS 16 devenue applicable au 1^{er} janvier 2019. La Société a appliqué la méthode rétrospective simplifiée. Ainsi, les informations comparatives 2018 n'ont pas été retraitées. Les impacts de cette transition sont présentés en note 2.4 du Rapport Financier Semestriel.

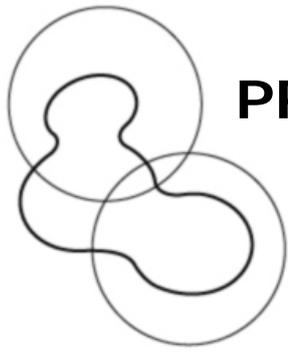
(2) Le compte de résultat consolidé du semestre clos le 30 juin 2018 comprend des informations corrigées relatives à des erreurs dans le cadre de la première application d'IFRS 15 au 1^{er} janvier 2018. Ces erreurs ont été identifiées et corrigées par la Société au cours du quatrième trimestre 2018 (voir la note 2.5 du Rapport Financier Semestriel pour plus de détails).

Avancée du portefeuille :

Monalizumab (anticorps anti-NKG2A), en partenariat avec AstraZeneca :

- Le premier patient a été traité dans la nouvelle extension de cohorte de l'étude de Phase Ib/II en cours (IPH2201-203). L'extension de cohorte évaluera la sécurité et l'efficacité de la triple combinaison de monalizumab avec un inhibiteur de point de contrôle anti-PD-(L)1 et cetuximab chez des patients présentant un CETC en rechute ou métastatique n'ayant jamais reçu de thérapie systémique dans le contexte de rechute/métastase ni aucun traitement jusqu'ici avec un traitement d'immunothérapie anti-PD-(L)1. Des données préliminaires sont attendues pour le second semestre 2020.
- Le recrutement de la deuxième extension de cohorte, évaluant la combinaison de monalizumab et cetuximab chez des patients présentant un CETC en rechute ou métastatique ayant déjà été traité avec une immunothérapie anti-PD-(L)1, est en cours. Des données préliminaires sont attendues pour le premier semestre 2020.
- Une mise à jour des données de la première extension de cohorte évaluant la combinaison de monalizumab et cetuximab chez des patients présentant un CETC en rechute ou métastatique sera présentée au congrès de l'ESMO 2019. Précédemment, des données d'efficacité et des données translationnelles avaient été présentées aux congrès de de l'ESMO et du SITC en 2018.

² Courant et non courant.



IPH4102 (anticorps anti-KIR3DL2) :

- Le premier patient de l'étude de Phase II TELLOMAK, évaluant le potentiel d'IPH4102 dans différents sous-types de lymphomes T (LT), a été traité.
 - Le design de TELLOMAK ainsi que de nouvelles données précliniques soutenant le potentiel d'IPH4102 dans les lymphomes T périphériques (« LTP ») ont été présentés durant l'International Conference on Malignant Lymphoma (ICML) en juin 2019. La Société prévoit d'annoncer les résultats de la première étape des cohortes MF et LTP au second semestre 2020. Les premières données d'efficacité sont attendues à partir 2021.
 - Les résultats de l'essai clinique de Phase I, comprenant une escalade de dose et une extension de cohorte, évaluant IPH4102 chez des patients présentant un LTC avancé, ont été publiés dans *The Lancet Oncology* en juin 2019.

IPH5401 (anticorps anti-C5aR) :

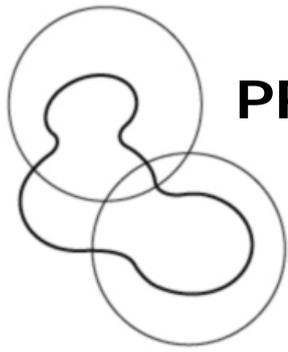
- Le recrutement de la partie escalade de dose de l'essai de Phase I (STELLAR-001) évaluant la combinaison d'IPH5401 avec durvalumab chez des patients présentant différentes tumeurs solides dont le cancer du poumon non à petites cellules (CPNPC) en résistance secondaire à l'immunothérapie et l'hépatocarcinome n'ayant jamais été traité par immunothérapie.
 - Des données issues de l'escalade de dose seront présentées lors du congrès de l'ESMO 2019. La Société prévoit de présenter des données translationnelles au second semestre 2019.
 - La Société a l'intention de démarrer les extensions de cohorte qui évalueront la combinaison d'IPH5401 avec durvalumab chez des patients présentant un CPNPC en résistance secondaire à l'immunothérapie et un hépatocarcinome n'ayant jamais été traité par immunothérapie.

Lumoxiti (immunotoxine ciblant CD-22) :

- Lumoxiti est un médicament « first-in-class » approuvé aux États-Unis chez les adultes présentant une leucémie à tricholeucocytes (« LT ») en rechute ou réfractaire ayant reçu au moins deux lignes de traitements systémiques, dont des analogues de nucléosides puriques. Lumoxiti est le premier traitement approuvé par la FDA pour la LT depuis plus de 20 ans.
 - Depuis la prise en licence de Lumoxiti aux États-Unis et dans l'Union européenne, la Société tire partie des capacités commerciales d'AstraZeneca durant la période de transition en cours pendant qu'elle prépare son organisation commerciale. Innate Pharma est en train de former des équipes médicales et commerciales spécialisées aux États-Unis. La Société prendra en charge toutes les responsabilités commerciales d'ici mi-2020.

Programmes précliniques :

- Aux termes de l'accord du 23 octobre 2018, AstraZeneca a sélectionné quatre molécules issues du portefeuille préclinique d'Innate. Les molécules sélectionnées



PRESS RELEASE

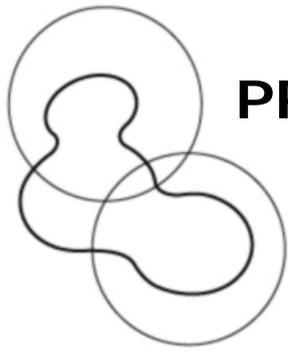
innate pharma

incluent IPH43, un programme d'anticorps conjugué à une toxine anti-MICA/B ainsi que le programme d'anticorps anti-Siglec 9. Les deux autres programmes ne sont pas publics : un anticorps multispécifique engageant les cellules NK (« NKCE », *NK Cell Engager*) par NKp46 et IPH25, un inhibiteur de point de contrôle.

- De nouvelles données précliniques sur plusieurs candidats de son portefeuille d'immunothérapies de nouvelle génération ont été publiées dans des revues scientifiques à comité de lecture ainsi que présentées par Eric Vivier, Directeur scientifique, lors d'une session orale du congrès 2019 de l'ACR :
 - Des données, publiées dans un article publié dans *Cell* en mai 2019, mettent en évidence le potentiel des anticorps multispécifiques « first-in-class » NKCE NKp46, une nouvelle génération de molécules à base d'anticorps pour combattre le cancer (Gauthier et al., *Multifunctional natural killer cell engagers targeting NKp46 trigger protective tumor immunity*).
 - Un article décrivant deux nouveaux anticorps monoclonaux, IPH5201 et IPH5301, qui ciblent respectivement CD39 et CD73, pour inhiber la voie adénosine et favoriser l'activation du système immunitaire contre le cancer, a été publié en mai 2019 dans *Cell Reports* (Perrot et al., *Blocking antibodies targeting the CD39/CD73 immunosuppressive pathway unleash immune responses in combination cancer therapies*).
 - De nouvelles données présentées à l'ACR 2019 démontrent, dans des modèles murins, que la combinaison d'IPH5201, l'anticorps anti-CD39 d'Innate Pharma et d'oxaliplatine, induisant l'ATP, a un effet synergique améliorant le contrôle de la croissance tumorale.
 - De nouvelles données sur la structure cristalline du complexe CD73/IPH5301 confortant un mode d'action d'IPH5301 différent et une efficacité renforcée par rapport aux anticorps de la concurrence ont été présentées à l'ACR 2019.

Corporate Update:

- Frédérique Brune a été nommée membre du Comité exécutif de la Société le 1er juillet 2019, en tant que Vice-président Développement, Chimie, Fabrication et Contrôle, et Chaîne Logistique, après avoir occupé le poste de Senior Director Développement, Chimie, Fabrication et Contrôle, et Opérations Pharmaceutiques depuis mars 2017. Avant de rejoindre Innate Pharma, Mme Brune a été Directrice de la Qualité de la Bioproduction chez LFB-Biotechnologies de mars 2016 à mars 2017. De septembre 2007 à mars 2016, Mme Brune a occupé le poste de Directrice des Programmes de Développement ainsi que celui de Pharmacienne Responsable Intérimaire chez LFB-Biotechnologies. Avant de rejoindre LFB-Biotechnologies, Mme Brune a occupé divers postes et a assumé diverses responsabilités, entre 2001 et 2007, à l'Institut de Recherche Pierre Fabre, notamment le poste de Directrice du Développement Analytique et du Contrôle Qualité, celui de Pharmacienne déléguée et Directrice des Programmes. Mme Brune est diplômée de la Faculté de Pharmacie de Paris XI et est titulaire d'un Master en Sciences en Pharmacologie Expérimentale et Clinique de l'Université Paris VI.
- Tracy Rossin a été nommée membre du Comité exécutif de la Société le 12 septembre 2019 en tant que Vice-président, Directrice Mondiale de la Communication d'Innate Pharma. Elle apporte à Innate plus de 20 ans d'expérience en communication



PRESS RELEASE

innate pharma

stratégique, dont 12 ans chez AstraZeneca/MedImmune, où elle a occupé plusieurs postes en matière de communication aux États-Unis et à l'échelle européenne dans les domaines thérapeutiques clés de l'ensemble du portefeuille d'AstraZeneca. Plus récemment, elle était Directrice des Affaires Commerciales chez MedImmune, en charge de la communication de la société, et notamment la communications biologiques early stage dans le cancer.

Évènements post clôture

Le 31 juillet 2019, la Société a notifié à AstraZeneca sa décision de cofinancer un futur programme de développement clinique de Phase III de monalizumab.

Le 30 août 2019, la Société a tiré le montant résiduel d'un prêt de 15,2 millions d'euros souscrit auprès de la Société Générale en juillet 2017 pour un montant de 13,9 millions d'euros. Un montant de 1,3 million d'euros avait préalablement été tiré en 2017. L'échéancier de remboursement débute à partir du 30 août 2019.

À propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies commerciale spécialisée en immuno-oncologie, dédiée à l'amélioration du traitement des cancers grâce à des anticorps thérapeutiques innovants exploitant le système immunitaire.

Le produit commercial d'Innate Pharma, Lumoxiti, pris en licence à AstraZeneca, a été approuvé par la FDA en septembre 2018. Lumoxiti est un produit d'oncologie « first-in-class » pour le traitement de la leucémie à tricholeucocytes (LT). Le large portefeuille d'anticorps d'Innate Pharma inclut plusieurs candidats potentiellement « first-in-class » au stade clinique et préclinique dans des cancers où le besoin médical est important.

Pionnière dans la biologie des cellules NK, Innate Pharma a élargi son expertise au microenvironnement tumoral et au ciblage d'antigènes tumoraux, ainsi qu'à l'ingénierie des anticorps. L'approche d'Innate Pharma lui a permis de nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme Bristol-Myers Squibb, Novo Nordisk A/S ou Sanofi ainsi qu'un partenariat multi-produits avec AstraZeneca.

Basée à Marseille, Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris.

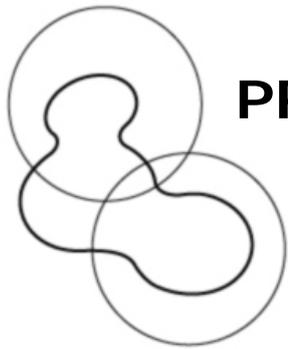
Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Informations pratiques :

Code ISIN	FR0010331421
Code mnémorique	IPH
LEI	9695002Y8420ZB8HJE29

Disclaimer :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les



PRESS RELEASE

innate pharma

résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de Innate Pharma et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Innate Pharma (www.innate-pharma.com).

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs

Innate Pharma

Danielle Spangler /

Jérôme Marino

Tel.: +33 (0)4 30 30 30 30

investors@innate-pharma.com

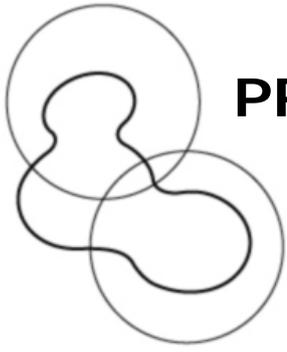
Contacts Presse

ATCG Partners (France)

Marie Puvieux

Mob: +33 (0)6 10 54 36 72

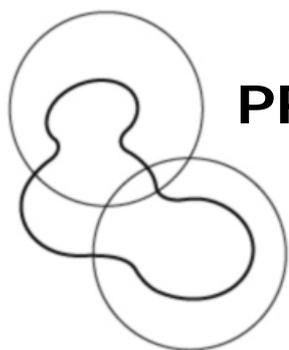
innate-pharma@atcg-partners.com



PRESS RELEASE

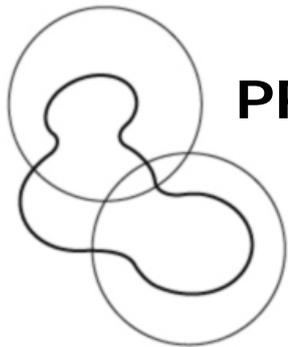
innate *pharma*

Éléments financiers au 30 juin 2019



Bilan consolidé (en milliers d'euros)

	30 juin 2019 ⁽¹⁾	31 décembre 2018
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	149 376	152 314
Actifs financiers courants	15 578	15 217
Créances courantes	51 724	152 112
Total actif courant	216 678	319 643
Actif non courant		
Immobilisations incorporelles	87 881	84 529
Immobilisations corporelles	11 398	10 216
Actifs financiers non courants	35 320	35 181
Autres actifs non courants	87	86
Impôts différés actifs	1 191	1 561
Total actif non courant	135 877	131 574
Total de l'Actif	352 555	451 216
Passif		
Passif courant		
Dettes opérationnelles	28 183	91 655
Dettes sur collaboration	21 888	20 987
Passifs financiers courants	1 722	1 347
Passifs de contrat courants	42 267	82 096
Provisions – partie courante	489	652
Total passif courant	94 549	196 737
Passif non courant		
Dettes sur collaboration	5 950	10 669
Passifs financiers non courants	3 237	3 175
Avantages au personnel	4 809	3 697
Passifs de contrat non courants	61 368	68 098
Provisions – partie non courante	182	38
Impôts différés passifs	1 191	1 561
Total passif non courant	76 739	87 238
Capitaux propres		
Capital social	3 203	3 197
Prime d'émission	301 629	299 932
Réserves et report à nouveau	(134 911)	(137 840)
Autres réserves	(1 895)	(1 099)
Résultat de l'exercice	13 240	
Total capitaux propres	181 266	167 240



PRESS RELEASE

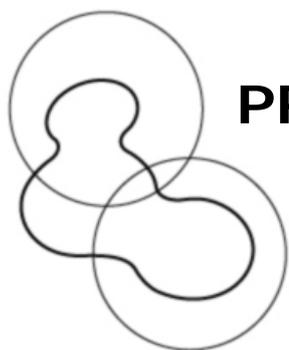
innate pharma

Total du Passif

352 555

451 216

(1) Les comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2019 intègrent les effets de la première application de la norme IFRS 16 devenue applicable au 1er janvier 2019. La Société a appliqué la méthode rétrospective simplifiée. Ainsi, les informations comparatives 2018 n'ont pas été retraitées. Les impacts de cette transition sont présentés en note 2.4 du Rapport Financier Semestriel.



Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)

	30 juin 2019 ⁽¹⁾	30 juin 2018 retraité ⁽²⁾
Revenus des accords de collaboration et de licence	51 588	16 209
Financements publics de dépenses de recherche	7 567	6 787
Produits opérationnels	59 155	22 996
Recherche et développement	(36 584)	(32 322)
Frais généraux	(9 295)	(5 576)
Charges opérationnelles	(45 879)	(37 898)
Produits (charges) net(tes) provenant d'accords de distribution	(3 820)	-
Résultat opérationnel	9 456	(14 902)
Produits financiers	5 717	4 198
Charges financières	(1 933)	(4 748)
Résultat financier	3 784	(550)
Résultat avant impôts	13 240	(15 452)
Charge d'impôts sur le résultat	-	333
Résultat net de la période	13 240	(15 118)
Résultats par action :		
(en € par action)		
- de base	0,21	(0,26)
- dilué	0,20	(0,26)

(1) Les comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2019 intègrent les effets de la première application de la norme IFRS 16 devenue applicable au 1er janvier 2019. La Société a appliqué la méthode rétrospective simplifiée. Ainsi, les informations comparatives 2018 n'ont pas été retraitées. Les impacts de cette transition sont présentés en note 2.4 du Rapport Financier Semestriel.

(2) Le compte de résultat consolidé du semestre clos le 30 juin 2018 comprend des informations corrigées relatives à des erreurs dans le cadre de la première application d'IFRS 15 au 1^{er} janvier 2018. Ces erreurs ont été identifiées et corrigées par la Société au cours du quatrième trimestre 2018 (voir la note 2.5 du Rapport Financier Semestriel pour plus de détails).

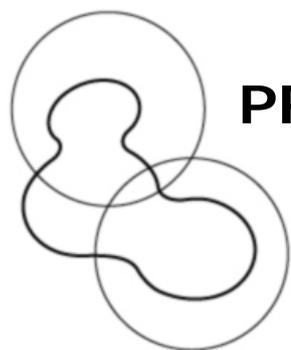
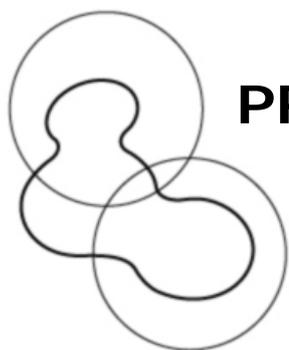


Tableau des flux de trésorerie consolidé (en milliers d'euros)

	30 juin 2019 ⁽¹⁾	30 juin 2018 retraité ⁽²⁾
Résultat de la période	13 240	(15 118)
Amortissements et dépréciations, net	6 826	2 439
Provisions pour engagements sociaux	318	225
Provisions pour charges	(70)	(823)
Paiements en actions	1 975	1 065
Variation des dépréciations sur actifs financiers	(2 308)	1 432
(Gains)/pertes de change sur actifs financiers	(90)	(1 022)
Variation des provisions d'intérêts sur actif financiers	(101)	(186)
Produits sur actifs financiers	(1 069)	(906)
Intérêts nets payés	44	55
Autres éléments du résultat de la période sans effet de trésorerie	(317)	181
Marge brute d'autofinancement	18 448	(12 658)
Variation du besoin en fonds de roulement	41 187	(21 269)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	59 635	(33 927)
Acquisition d'actifs incorporels, net	(64 130)	(343)
Acquisition d'actifs corporels, net	(738)	(709)
Cession d'actifs corporels	-	10
Cession d'autres actifs immobilisés	1	26
Cession d'actifs financiers non courants	2 000	14 874
Intérêts financiers reçus sur actifs financiers	1 069	906
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	(61 798)	14 764
Impact net de l'émission d'actions	1	-
Remboursements des passifs financiers	(729)	(630)
Intérêts nets payés	(44)	(55)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(772)	(685)
Effets des variations de change	(3)	(17)
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :	(2 938)	(19 865)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	152 314	99 367
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	149 376	79 502

⁽¹⁾ Les comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2019 intègrent les effets de la première application de la norme IFRS 16 devenue applicable au 1er janvier 2019. La Société a appliqué la méthode rétrospective simplifiée. Ainsi, les informations comparatives 2018 n'ont pas été retraitées. Les impacts de cette transition sont présentés en note 2.4 du Rapport Financier Semestriel.



PRESS RELEASE

innate pharma

(2) Le tableau de flux de trésorerie consolidé du semestre clos le 30 juin 2018 comprend des informations corrigées relatives à des erreurs dans le cadre de la première application d'IFRS 15 au 1^{er} janvier 2018. Ces erreurs ont été identifiées et corrigées par la Société au cours du quatrième trimestre 2018 (voir la note 2.5 du Rapport Financier Semestriel pour plus de détails).

Produits opérationnels

Le tableau suivant résume les produits opérationnels pour les période sous revue :

En milliers d'euros	30 juin 2019	30 juin 2018 retraité
Revenus des accords de collaboration et de licence	51 588	16 209
Financements publics de dépenses de recherche	7 567	6 787
Produits opérationnels	59 155	22 996

Revenus des accords de collaboration et de licence

Les revenus des accords de collaboration et de licence ont augmenté de 35,4 millions d'euros à 51,6 millions d'euros pour le premier semestre 2019, à comparer à revenus des accords de collaboration et de licence de 16,2 millions d'euros pour le premier semestre 2018. Ces revenus proviennent essentiellement des accords signés avec AstraZeneca en avril 2015 et octobre 2018, sur la base de l'accomplissement de travaux que la Société s'est engagée à effectuer.

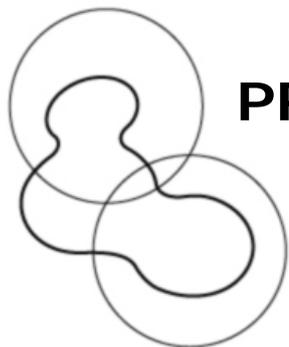
Les revenus liés à monalizumab ont augmenté de 8,2 millions d'euros (soit 51,3%) à 24,3 millions d'euros pour le premier semestre 2019, à comparer à 16,1 millions d'euros pour le premier semestre 2018. Cette variation est principalement due (i) à la hausse de 100 millions USD du prix de la transaction suite à l'exercice de l'option par AstraZeneca en octobre 2018, qui a généré un revenu supplémentaire de 2,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019, et, (ii) à l'augmentation de 5,3 millions d'euros du revenu reconnu sur la période en fonction du pourcentage d'avancement des travaux de développement. Au 30 juin 2019, le passif de contrat relatif à monalizumab s'élève à 80,8 millions d'euros (36,9 millions d'euros présentés en « Passif de contrats » et 43,9 millions d'euros en « Passif de contrats non courants »).

Les revenus liés à IPH5201 pour le premier semestre 2019 s'élèvent à 22,5 millions d'euros. Il n'y avait pas de revenu lié à cet accord pour le premier semestre 2018. Ce montant résulte de la reconnaissance partielle de paiement initial non remboursable de 50,0 millions de dollars USD reçu d'AstraZeneca en octobre 2018, qui est reconnu sur la base du pourcentage d'avancement des travaux effectués. Au 30 juin 2019, le montant non encore reconnu en revenu s'élève à 5,4 millions d'euros, et, est classé en « Passif de contrats courants »).

Le revenu résultant des refacturations de coûts de recherche et développement s'élève à 4,4 millions d'euros pour le premier semestre 2019 comparé à 0,2 millions d'euros pour le premier semestre 2018. Dans le cadre de nos accords avec AstraZeneca, les coûts cliniques pour les études de la phase I relatifs à IPH5401 sont partagés de façon égale entre Innate Pharma et AstraZeneca et les coûts de recherche et développement relatifs à IPH5201 sont entièrement supportés par AstraZeneca. Ces coûts font l'objet de de facturations périodiques.

Financements publics de dépenses de recherche

Les financements publics de dépenses de recherche ont augmenté de 0,8 millions d'euros, ou 11,5%, à 7,6 millions d'euros pour le premier semestre 2019, à comparer à 6,8 millions



d'euros pour le premier semestre 2018. Cette variation provient principalement de la hausse de 1,3 millions d'euros du crédit d'impôt recherche, qui résulte essentiellement d'une hausse des dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles en raison de la hausse des droits au titre de monalizumab suite au paiement complémentaire dû à Novo Nordisk A/S dès octobre 2018 et à l'amortissement des droits relatifs à IPH5201 à partir d'octobre 2018. La hausse du crédit d'impôt recherche a été compensée partiellement par une baisse de 0,5 million d'euros des autres revenus provenant de subventions.

Le crédit d'impôt recherche correspond à 30% du montant des dépenses de recherche et développement éligibles de la période, déduction faite des subventions encaissées pour les premiers semestres 2019 et 2018. Le crédit d'impôt recherche est normalement remboursé par l'État au cours du quatrième exercice suivant celui au titre duquel il a été déterminé, en l'absence d'imputation sur un montant d'impôt sur les sociétés exigible. Toutefois, depuis l'exercice 2011, les sociétés répondant aux critères de PME communautaires sont éligibles au remboursement anticipé des créances de crédit d'impôt recherche. Le statut de PME communautaire est perdu lorsque les critères d'éligibilité sont dépassés sur deux exercices consécutifs. La Société répond aux critères de PME communautaire au 31 décembre 2018. Selon les estimations de la direction, ce statut pourrait être perdu à la fin de l'exercice 2019.

Charges opérationnelles

Le tableau suivant donne la répartition des charges opérationnelles pour le premier semestre 2019, avec un comparatif sur le premier semestre 2018 :

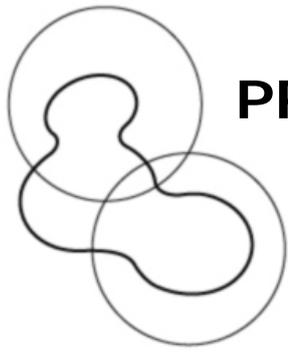
En milliers d'euros	30 juin 2019	30 juin 2018 retraité
Recherche et développement	(36 584)	(32 322)
Frais généraux	(9 295)	(5 576)
Charges opérationnelles	(45 879)	(37 898)

Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement ont augmenté de 4,3 millions d'euros, ou 13,2%, à 36,6 millions d'euros pour le premier semestre 2019, comparé à un montant de 32,3 millions d'euros pour le premier semestre 2018. Les dépenses de recherche et développement représentent respectivement 79,7% et 85,3% des charges opérationnelles au 30 juin 2019 et 2018. Nos dépenses de recherche et développement au cours des périodes sous revue résultent essentiellement de nos programmes monalizumab, IPH4102 et IPH5401.

Les charges de personnel incluant les paiements en actions de nos salariés et consultants ont augmenté de 0,9 million d'euros, ou 13,3%, s'élevant à 7,8 millions d'euros pour le premier semestre 2019, comparé à 6,9 millions d'euros pour le premier semestre 2018. Cette variation est due à l'impact cumulé des hausses de salaires (0,5 million d'euros) et des paiements en actions (0,4 million d'euros). Au 30 juin 2019, la Société comptait 157 employés affectés à la recherche et développement, contre 150 employés au 30 juin 2018.

L'augmentation des dotations aux amortissements et dépréciations de 4,2 millions d'euros (soit 189,9%) à 6,3 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2019 comparée à 2,2 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2018 résulte principalement du paiement complémentaire à NovoNordisk



A/S sur les droits monalizumab du à partir d'octobre 2018, et de l'amortissement des droits IPH5201 et Lumoxiti à partir d'octobre 2018.

Frais généraux

Les frais généraux ont augmenté de 3,7 millions d'euros, ou 66,7%, à 9,3 millions d'euros pour le premier semestre 2019, comparé à un montant de 5,6 millions d'euros pour le premier semestre 2018. Les frais généraux ont représenté respectivement 20,3% et 14,7% des charges opérationnelles pour les périodes de six mois se terminant les 30 juin 2019 et 2018.

Les dépenses de personnel incluent les rémunérations versées à nos salariés et consultants, en hausse de 1,1 millions d'euros, ou 34,8%, à 4,1 millions d'euros pour le premier semestre 2019, à comparer à un montant de 3,0 millions d'euros pour le premier semestre 2018. Cette hausse résulte principalement de l'augmentation des dépenses de personnel et des paiements en actions (0,5 million d'euros chacune). Au 30 juin 2019, le personnel administratif s'élevait à 43 personnes contre 39 personnes au 30 juin 2018.

Les honoraires non scientifiques et consulting se composent essentiellement des honoraires de commissariat aux comptes, d'expertise-comptable, juridiques et de recrutement. Le poste a augmenté de 1,3 millions d'euros, ou 115,6%, à 2,3 millions d'euros pour le premier semestre 2019, à comparer à un montant de 1,1 million d'euros pour le premier semestre 2018. Cette augmentation d'explique principalement par l'augmentation des honoraires en lien avec une potentielle augmentation de capital

Les autres dépenses sont liées à la propriété intellectuelle, aux coûts d'entretien de l'équipement des laboratoires et de nos locaux, aux amortissements et dépréciations et autres frais généraux et administratifs.

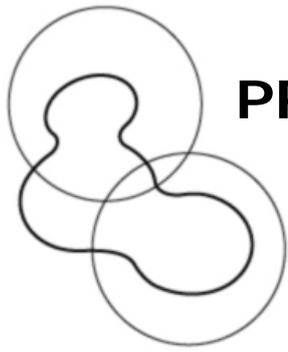
Produit (charge) net(te) provenant d'accords de distribution

Lorsque des ventes de produits sont effectuées par le partenaire pharmaceutique dans le cadre d'accords de collaboration ou de transition, la Société est amenée à déterminer si le partenaire effectue la vente des produits en tant qu'agent ou principal. La Société a conclu qu'AstraZeneca agit en tant que principal dans le cadre de la production et de la commercialisation de Lumoxiti. En conséquence, le gain ou la perte global(e) reçu ou payée de/à AstraZeneca dans le cadre des activités de commercialisation de Lumoxiti est présenté(e) sur une ligne spécifique du compte de résultat d'Innate Pharma (ce montant n'inclut pas les coûts de recherche et développement qui sont comptabilisés en charges opérationnelles R&D).

La Société a comptabilisé une perte nette de 3,8 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2019 au titre du contrat de distribution de Lumoxiti, correspondant au chiffre d'affaires résultant des ventes de Lumoxiti sur la période, déduction faite des frais administratifs et de production associés, incombant à la Société suite à la mise en vente aux États-Unis.

Résultat financier

Le résultat financier a augmenté de 4,3 millions d'euros à un gain net de 3,8 millions d'euros pour le premier semestre 2019, comparé à une perte nette de 0,6 million d'euros pour le premier semestre 2018.



Pour les périodes présentées, les gains et pertes de change résultent principalement de l'impact sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers de la variation du taux de change entre l'euro et le dollar américain (USD). Les pertes de change latentes sur les instruments financiers sont relatives à des instruments non cotés.

Éléments de bilan

Au 30 juin 2019, le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers courants et non courants détenus par la Société s'élevait à 200,3 millions d'euros contre 202,7 millions d'euros au 31 décembre 2018. La trésorerie nette au 30 juin 2019 s'élevait à 163,2 millions d'euros (166,2 millions d'euros au 31 décembre 2018). La trésorerie et les équivalents de trésorerie n'incluent pas le crédit d'impôt recherche 2018 qui a été encaissé au cours du troisième trimestre 2019 (13,5 millions d'euros).

Les autres éléments clés du bilan au 30 juin 2019 sont :

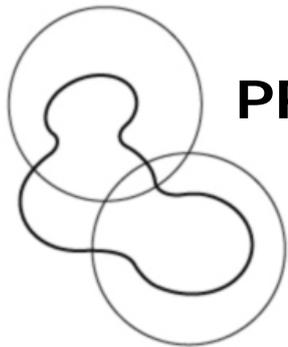
- Des passifs de contrat de 80,8 millions d'euros (dont 44,0 millions d'euros comptabilisés en 'Passifs de contrat – non courant') et des dettes sur collaboration de 27,8 millions d'euros (dont 6,0 millions d'euros comptabilisées en 'Dettes sur collaboration – non courant') correspondant à la partie du paiement initial reçu d'AstraZeneca non encore reconnue en résultat ou utilisée dans le cadre du co-financement du programme monalizumab avec AstraZeneca ;
- Des passifs de contrats de 17,4 millions d'euros pour le paiement relatif aux molécules précliniques, classé en intégralité comme 'Passifs de contrats non courants' et 5,4 millions d'euros relatifs au reliquat du paiement relatif à IPH5201, classé en intégralité comme 'Passifs de contrats courants'.
- Des immobilisations incorporelles d'une valeur nette comptable de 87,9 millions d'euros, correspondant principalement aux droits et licences relatifs à l'acquisition des droits monalizumab, IPH5201, IPH5401 et Lumoxiti.;
- Une créance de 21,0 millions d'euros sur l'Etat français au titre du crédit d'impôt recherche pour l'année 2018 et le premier semestre 2019. La créance de crédit d'impôt recherche pour l'année 2018 (13,5 millions d'euros) a été encaissé en juillet 2019 ;
- Des capitaux propres s'élevant à 181,3 millions d'euros, incluant le bénéfice net pour le premier semestre 2019 de 13,2 millions d'euros ;
- À la même date, les dettes financières s'élevaient à 5,0 millions d'euros comparé à 4,5 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Flux de trésorerie

Au 30 juin 2019, la diminution nette de trésorerie et équivalents de trésorerie a atteint 2,9 millions d'euros par rapport à 19,9 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Les flux de trésorerie de la période sous revue résultent principalement des éléments suivants :

- Nos flux de trésorerie nets générés par les activités opérationnelles ont atteint 59,6 millions d'euros, s'expliquant principalement par l'encaissement des paiements reçus dans le cadre de l'accord avec AstraZeneca signé en octobre 2018 ;



PRESS RELEASE

innate pharma

- Nos flux de trésorerie nets consommés par les activités d'investissement pour le premier semestre 2019 se sont élevés à 61,8 millions d'euros et sont principalement constitués du paiement des droits de Lumoxiti (50,0 millions de dollars ou 43,8 millions d'euros), du paiement complémentaire effectué auprès de Novo Nordisk A/S pour les droits du monalizumab (15,0 millions de dollars ou 13,1 millions d'euros) et du paiement effectué à Orega Biotech pour les droits de l'IPH5201 (anti-CD39) (7,0 millions d'euros) ;
- Nos flux de trésorerie consommés par les activités de financement pour le premier semestre 2019 sont de 0,8 millions d'euros et résultent principalement du remboursement de dettes financières (principal et intérêts).

Évènements post clôture

Le 31 juillet 2019, la Société a notifié à AstraZeneca sa décision de cofinancer un futur programme de développement clinique de Phase III de monalizumab.

Le 30 août 2019, la Société a tiré le montant résiduel d'un prêt de 15,2 millions d'euros souscrit auprès de la Société Générale en juillet 2017 pour un montant de 13,9 millions d'euros. Un montant de 1,3 million d'euros avait préalablement été tiré en 2017. L'échéancier de remboursement débute à partir du 30 août 2019.

Nota

Les comptes consolidés résumés au 30 juin 2019 ont été établis conformément à la norme IAS 34 adoptée par l'UE, et ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes. Ils ont été arrêtés par le Directoire de la Société le 12 septembre 2019 et revus par le Conseil de surveillance de la Société le 12 septembre 2019. Ils ne seront pas soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale.

Facteurs de risques

Les facteurs de risque affectant la Société sont présentés au paragraphe 1.9 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 30 avril 2019 (numéro AMF D.19-0444). Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le document de référence disponible sur le site internet de la Société. Ces risques sont susceptibles de survenir pendant les six mois restants de l'exercice en cours mais également durant les exercices ultérieurs.

Transactions avec le parties liées

Les transactions avec les parties liées au cours des périodes sont présentées en Note 19 des comptes consolidés résumés au 30 juin 2019 préparé en conformité avec la norme IAS 34.

Aucune convention significative n'a été conclue avec un dirigeant ou un membre du Directoire postérieurement à la date du Document de référence relatif aux comptes clos le 31 décembre 2018.